



Étudiants internationaux en programme d'échange : comment faire sa demande de logement en résidence universitaire ?

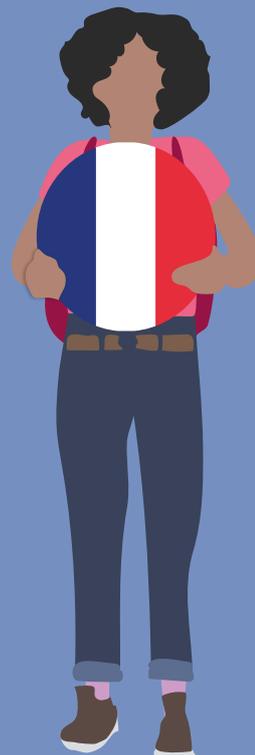
International students on an exchange program: how to apply for accommodation in a university residence?

E-BAIL GARANT CITÉ-U
DEMANDE DE LOGEMENT
VISALE CROUS ASSURANCE
RÉSIDENCE
MES SERVICES ÉTUDIANT
ARRIVÉE ÉTAPES

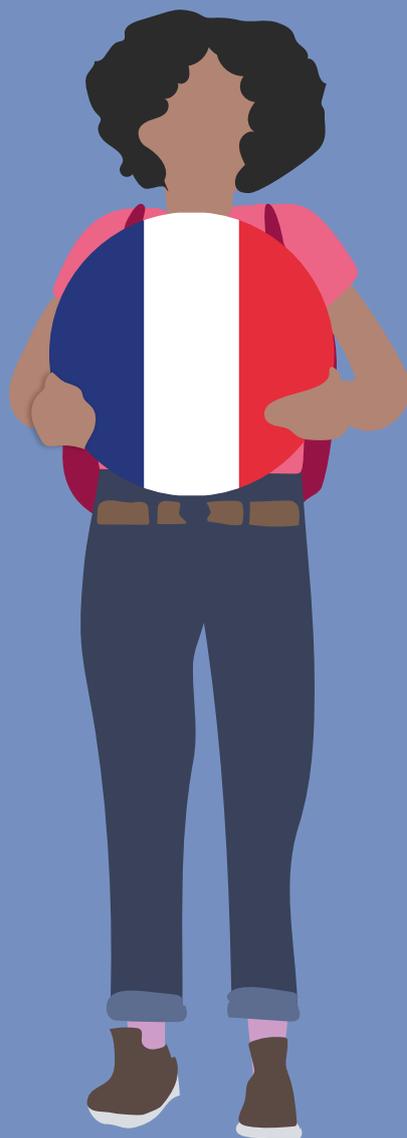
In English ? Click here



En français ? Cliquez ici !

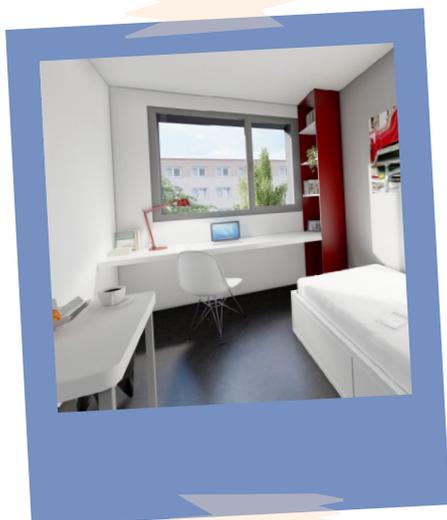


VERSION FRANÇAISE



SOMMAIRE

Page 3	Demander un logement universitaire en Lorraine
Page 4 et 5	Calendrier et étapes de la demande
Page 6	Lexique



DEMANDER UN LOGEMENT UNIVERSITAIRE EN LORRAINE

Quelques mots sur le système
français de **logement étudiant**

En France, la gestion du logement étudiant **n'est pas directement rattachée aux universités.**



C'est **le CROUS**, organisme d'État, qui s'en occupe. Il est aussi chargé de **nombreuses activités de la vie étudiante** : restauration, bourses sur critères sociaux, activités culturelles, etc.



Si tu as un **handicap**, pense à joindre à ton dossier une lettre ou un certificat précisant ton handicap pour que les agents du CROUS en prennent compte lors de l'attribution de ton logement. **Consulte le Guide de l'étudiant international en situation de handicap** et le site **www.handicap.univ-lorraine.fr** pour en savoir plus sur le dispositif d'accompagnement mis en place par l'Université de Lorraine durant tes études.

CALENDRIER ET ÉTAPES

Attention : Pour réserver un logement au CROUS il te faudra obligatoirement une carte bancaire qui permet des paiements internationaux.

DÈS MAINTENANT ET AVANT LE 27 MAI

À PARTIR DE JUILLET

1

CRÉER UN COMPTE



CRÉER UN COMPTE

Dès aujourd'hui

Rends-toi sur messervices.etudiants.gouv.fr et clique sur «Inscription» (en haut à droite).

Documents demandés :

- Ta pièce d'identité nationale ou ton passeport
- Ta lettre ou notification d'acceptation transmise par l'Université de Lorraine

Si tu n'as jamais été inscrit dans un établissement français, **tu dois cocher « Je n'ai pas d'INE »**.

Attention : Valide la création de ton compte via l'e-mail reçu sur ta messagerie (pense à vérifier tes spams)

INE

Avant le 27 mai

Communique par email, le plus rapidement possible, ton INE à ton Correspondant Relations Internationales de composante de formation (Ecole, UFR, IUT...).

Où trouver ton INE ?

Tu l'as reçu par email lors de ton inscription sur la plateforme messervices.etudiants.gouv.fr.



2

INE

3

GARANT | VISALE



GARANT | VISALE

Pour avoir un logement CROUS, tu auras besoin d'un garant habitant en France.

Si tu ne connais personne qui habite en France, tu peux faire une demande de garantie Visale [ici](#). Visale est un dispositif gratuit et national, accepté dans les résidences CROUS, pour les moins de 31 ans. Consulte le tutoriel [ici](#)

Attention : pour cette étape, tu auras besoin de ton visa (étudiants hors UE uniquement).

Tu n'es pas éligible ? Consulte notre [site web](#).

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT CROUS

A partir du 08 juillet

Le CROUS de Lorraine va te transmettre une proposition de logement par e-mail. Vérifie bien ta messagerie y compris les spams.

Tu peux aussi retrouver ta proposition de logement dans **la rubrique "Proposition de logement 2025-2026"**



4

ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT CROUS



CALENDRIER ET ÉTAPES

5

CONFIRMATION DE RÉSERVATION



CONFIRMATION DE RÉSERVATION

Sous 10 jours

Dès que tu reçois ta proposition de logement tu as 10 jours pour la valider en payant **les 100€ de frais de réservation par carte bancaire**, dans la rubrique « Réservation en cours ».

Attention : si tu ne paies pas les 100€ sous 10 jours, **ta réservation sera annulée**

Tu devras refaire une demande de logement comme un étudiant en mobilité individuelle ([informations disponibles ici](#)).

DOSSIER LOCATIF

Sous 7 jours, tu dois commencer ton dossier locatif et l'avoir terminé **sous 15 jours**, en ajoutant tous les documents demandés.

Documents importants :

- ton **attestation Visale** (si tu ne l'as pas encore reçue, préviens ta résidence) ou autres garanties
- un justificatif de ressources financières
- une **attestation d'assurance logement** incluant l'assurance de responsabilité civile

Tu peux souscrire à cette assurance

(payante) auprès de compagnies d'assurance ou des mutuelles (comme la MGEL) ou encore des banques. Pour faire ton choix, consulte un comparateur d'assurances habitation [ici](#).



6

DOSSIER LOCATIF

Attention : tu dois avoir téléchargé dans ton espace en ligne ton dossier locatif complété, signé et avec la preuve de garant + payé le dépôt de garantie + payé le 1er loyer **avant d'arriver** dans ton logement, sinon, tu ne pourras pas obtenir les clés.

7

CITÉ-U



CITÉ-U

3 dernières étapes avant ton arrivée

Dans la rubrique « cité U » :

1. Télécharge, complète, signe et transmets ton « dossier administratif » à ta résidence.
2. Paye le dépôt de garantie (environ 1 mois de loyer) en ligne par carte bancaire.

Rubrique « Rendez-vous » :

3. Prends impérativement rendez-vous auprès de ta résidence pour la remise des clés. **Il n'y aura pas d'entrée sans RDV.**

Attention : l'accueil des résidences peut être fermé les week-ends, les jours fériés, à midi et après 16h.



ON T'AIDE !

En cas de question, tu peux contacter le CROUS sur [l'assistance](#) ou ta résidence.

Retrouve toutes les informations sur le logement [ici](#).



8

ON T'AIDE !

LEXIQUE

Garant	Personne ou organisme qui s'engage à payer les loyers si le locataire ne le fait pas. À remettre au bailleur. Il est obligatoire d'avoir un garant pour louer un logement en France.
Assurance habitation	L'assurance habitation est destinée à protéger les locaux d'habitation (studio, appartement, maison, chambre universitaire, CROUS ou chez un particulier) occupés par le locataire. Cette assurance est obligatoire pour tout locataire avant la remise des clés.
Bail	Contrat de location qui établit les responsabilités du locataire et du loueur.
Bailleur - Loueur	Personne qui met en location le logement (= Loueur).
Bénéficiaire	Personne qui reçoit quelque chose.
Caisse d'allocations familiales (CAF)	Institution publique qui peut accorder une aide financière (par exemple pour payer le loyer) en fonction de ta propre situation (ressources financières, situation familiale, durée de séjour en France).
Dépôt de garantie	Dépôt d'argent (1 ou 2 mois de loyer) pour couvrir la réparation des dégâts dans le logement à la fin du bail.
Composante	Département de formation de l'Université.

LEXIQUE

CROUS	Institution administrative, indépendante de l'université, qui attribue des logements et des bourses aux étudiants et qui organise la restauration sur les Campus.
Garant	Personne qui s'engage à payer le loyer si le locataire ne le paie pas.
INE	Identifiant National Etudiant (numéro étudiant).
Locataire	Personne qui loue le logement.
Préavis (de départ)	Délai légal dont le locataire dispose pour informer le loueur de son départ (obligatoire, par courrier avec accusé de réception) : 1 mois pour un logement meublé et 3 mois pour un non-meublé.
Quittance de loyer	Document qui prouve que le loyer a été payé et précise son montant (reçu).
Redevance locative	Montant mensuel à payer pour le logement (le loyer).

ENGLISH VERSION



SUMMARY

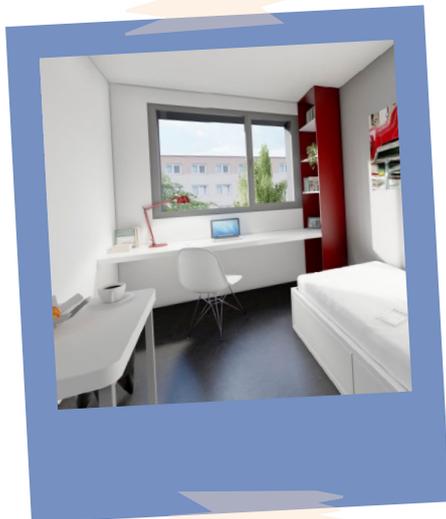
Page 3

Applying for student accommodation in CROUS Lorraine

Page 4 and 5

Calendar and steps of the application

Page 6



APPLYING FOR STUDENT ACCOMMODATION IN LORRAINE

A few words about the **French student accommodation system**

In France, student halls of residence **are not directly managed by the universities.**



They are managed by a **state organization called CROUS** – a French student welfare organization – **which also deals with many aspects of student life** such as catering, means-tested grants and cultural activities.

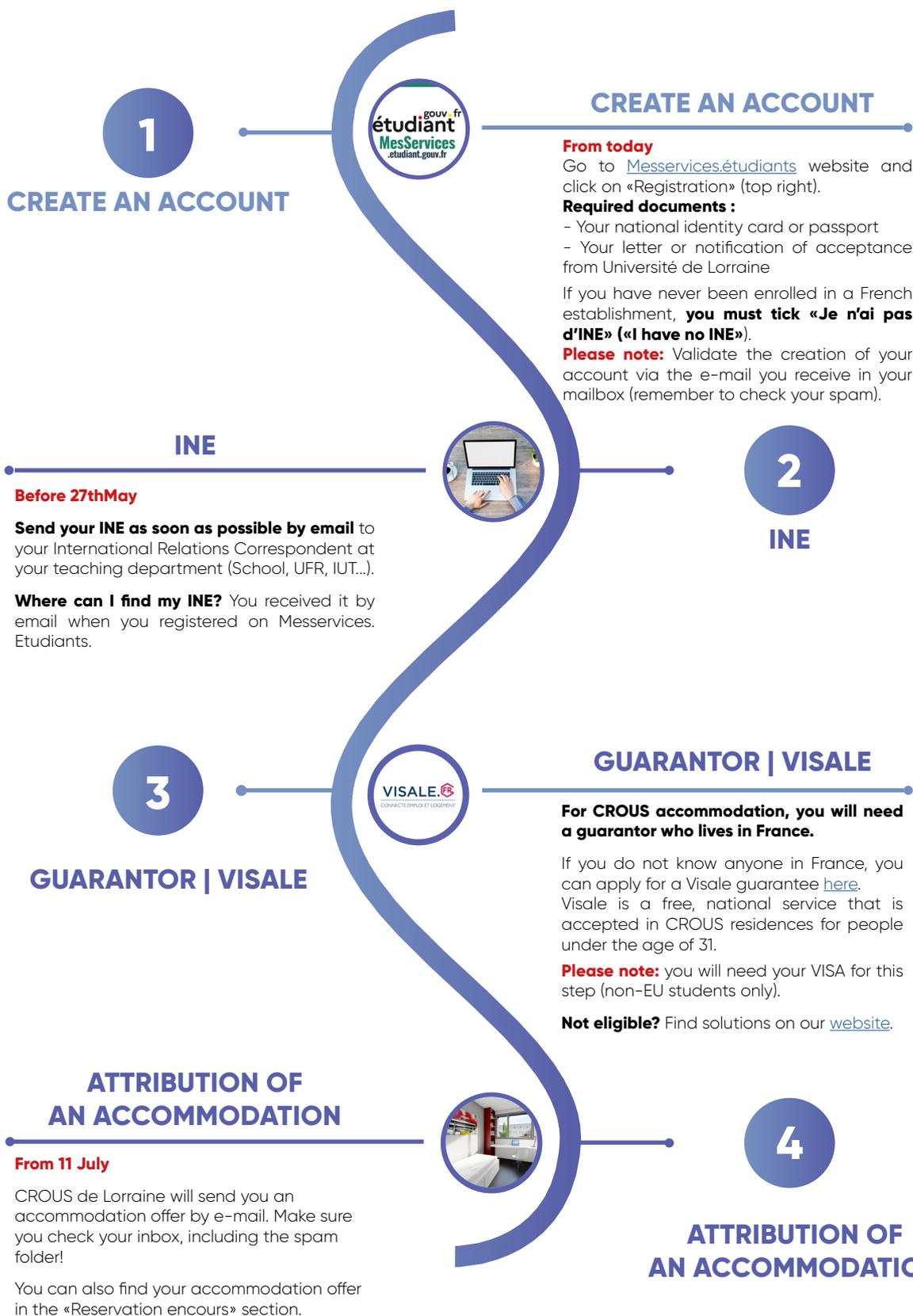


If you have a disability, remember to attach to your application **a letter or certificate specifying your disability** so that CROUS agents can take it into account when allocating your accommodation. Be sure to consult the **[International Students with Disability Guide](#)** and the **www.handicap.univ-lorraine.fr** website to find out more about the support program implemented by Université de Lorraine during your studies.

CALENDAR AND STEPS

Please note: to book an accommodation at «CROUS», you will need a bank card that allows international payments.

FROM NOW UNTIL MAY 27TH



FROM JULY



CALENDAR AND STEPS

UPON RECEIPT OF THE NOTIFICATION AND WITHIN 10 DAYS

AS SOON AS THE €100 IS PAID

AT ANY TIME!

5 BOOKING CONFIRMATION



BOOKING CONFIRMATION

Within 10 days

As soon as you receive your accommodation offer, you have 10 days to confirm it by paying **the €100 booking fee by debit/Bank card**, in the «Réservation encours» section.

Please note: if you do not pay the €100 within 10 days, **your booking will be cancelled**.

You will have to reapply for accommodation as an individual student ([information available here](#)).

RENTAL FILE

Within 7 days, you must start your rental file and complete it **within 15 days**, adding all the documents requested.

Important documents :

- **your Visale certificate** (if you have not yet received it, let your residence know) or other guarantees
- proof of financial resources
- **proof of accommodation insurance**, including civil liability insurance.

You can subscribe to these insurance policies (for a fee) through insurance companies, mutual insurance companies (such as MGEL) or banks. Consult a home insurance comparator [here](#).



6 RENTAL FILE

Please note: you must upload in your online account your rental file completed, signed and with your proof of guarantor + pay the security deposit + pay the 1st rent **before arriving** in your room, otherwise you won't be able to get the keys.

7 CITÉ-U



CITÉ-U

3 last steps before you arrive

In the «cité U» section:

1. Download, complete, sign and send your «administrative file» to your residence.
2. Pay the security deposit (approximately 1 month's rent) online by debit/bank card.

In the «Rendez-vous» section:

3. Make an appointment with your residence to collect the keys. There will be no entry without an appointment.

Please note: residence reception may be closed at weekends, on public holidays, at midday and after 4pm.



WE'LL HELP YOU !

If you have any questions, you can contact **CROUS** on [assistance](#), your residence or UL via drie-logement-etu-echanges@univ-lorraine.fr

Find all the information you need about housing [here](#).



8 WE'LL HELP YOU !



GLOSSARY

Guarantor	Person or organization who will pay for the rent if you cannot do it. It is compulsory to have a guarantor to rent an accommodation in France.
Home insurance	Insurance contract that covers tenants for their accommodation (studio, flat, house, university rooms, CROUS etc.) in case of damages (fire, burglary, water damage etc). It is compulsory to subscribe for all types of accommodation before getting the keys.
Lease	Contract that establishes the responsibilities of the renter and the tenant.
Lessor - Landlord	Person who rents out the accommodation (\approx Renter) / Person who receives the rent and owns the leased property (\approx Landlord/owner).
Beneficiary	Person that receives or benefits something.
Family allowance fund	Public institution that can give financial support (e.g. to pay part of the rent) depending on your own situation (ressources, family, duration of residence in France).
Security deposit	Financial deposit (1 or 2 months rent) to cover repairs at the end of the lease it is returned within 2 months after departure.
Training unit	Training department of the University.



GLOSSARY

CROUS	Administrative institution that allocates accommodation, grants and organizes university catering. Crous is an independant organization, not part of the university.
Guarantor	Person who promises to pay the rent if the tenant does not pay it
INE	National student ID (student number)
Tenant	Person who rents the accommodation.
Notice (of departure)	Legal deadline for the tenant to inform the landlord of his departure (mandatory, by mail with acknowledgement of receipt): 1 month in advance for furnished accommodation and 3 months in advance for unfurnished accommodation.
Rent receipt	Document on which the details of the amount paid for the rent is stated.
Rental fee	Monthly fee to pay for the accommodation (the rent).